



République Française  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE  
**COMMUNE DE LA COLLE-SUR-LOUP**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 15 octobre 2021**

**Affiché le 19 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un et le quinze octobre à dix-sept heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Rose de Mai, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard MION, Maire, en présence des Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**PRESENTS** : M. MION - M. CIRIO – Mme CUBIZOLLES - M. BORIOSI - Mme MARINO - M. BERTAUX – Mme MUIA – M. LEMESSIER – Mme BRISON – M. RODRIGUEZ – M. FORESTIER - M. MORVAN – M. DORDONNAT – Mme POULAIN – Mme TOURIAN - Mme MOURTY - M. VAN DEN BULCKE – Mme VERONESE-NARDI – M. THEVENIAUD - M. PETIT - Mme DEHAENE - M. LEGRAND - M. VERGES.

**POUVOIRS** : Mme PROPETTO pouvoir donné à M. LEMESSIER, M. BERNARD pouvoir donné à M. BERTAUX, M. CASTET pouvoir donné à M. DORDONNAT, Mme ROLLAND pouvoir donné à Mme MARINO, Mme BILLOIS pouvoir donné à Mme MUIA, Mme TEISSEIRE pouvoir donné à M. CIRIO

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme MARINO

Le quorum étant atteint l'Assemblée a pu valablement siéger.

**DECISIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE :**

N°	OBJET DE LA DELIBERATION
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	
<b>15.11.2021.01</b>	<b>Installation d'un nouveau Conseiller Municipal – Mise à jour du tableau du Conseil Municipal.</b> Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>DECLARE</b> installer Monsieur Dominique PETIT dans les fonctions de Conseiller Municipal depuis le 16 juillet 2021. Le Tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence.</li></ul>
<b>15.10.2021.02</b>	<b>Remplacement d'un Conseiller municipal au sein des commissions municipales.</b> Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>DESIGNE</b> en remplacement de Mme Chantal MAIMON au sein des commissions suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>- Commission municipale urbanisme et cadre de vie : M. Dominique PETIT</li><li>- Commission municipale temps longs : M. Dominique PETIT</li></ul></li></ul>

15.10.2021.03	<p><b>Remplacement d'un Conseiller municipal au sein de la Commission permanente d'Appel d'Offres.</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DESIGNE</b> en qualité de membre titulaire au sein de la Commission permanente d'appel d'offres, en remplacement de Mme Chantal MAIMON : M. Jean LEGRAND</li> </ul>												
15.10.2021.04	<p><b>Election des membres de la commission de délégation de service public chargée d'examiner les contrats en forme de D.S.P.</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'APPROUVER</b> le principe de constituer une commission permanente pour l'ensemble des contrats de concession et ce, pour la durée du mandat municipal,</li> <li>• <b>DE FIXER</b> les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants),</li> <li>- les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.</li> </ul> </li> <li>• <b>DE DECIDER</b> que l'élection des membres de la commission de délégation de service public se fera par un vote à main levée,</li> <li>• <b>DE PROCEDER</b> à l'élection des membres de la commission de délégation de service public selon les modalités énoncées ci-dessus, comme suit :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="408 1111 1437 1379"> <thead> <tr> <th><i>TITULAIRES</i></th> <th><i>SUPPLEANTS</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. CIRIO Patrice</td> <td>Mme CUBIZOLLES Béatrice</td> </tr> <tr> <td>M. BORIOSI Marc</td> <td>Mme MUIA Valérie</td> </tr> <tr> <td>Mme MARINO Catherine</td> <td>M. LEMESSIER Philippe</td> </tr> <tr> <td>M. BERNARD André</td> <td>M. DORDONNAT Thierry</td> </tr> <tr> <td>Mme DEHAENE Pascale</td> <td>M. VERGES William</td> </tr> </tbody> </table>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>	M. CIRIO Patrice	Mme CUBIZOLLES Béatrice	M. BORIOSI Marc	Mme MUIA Valérie	Mme MARINO Catherine	M. LEMESSIER Philippe	M. BERNARD André	M. DORDONNAT Thierry	Mme DEHAENE Pascale	M. VERGES William
<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>												
M. CIRIO Patrice	Mme CUBIZOLLES Béatrice												
M. BORIOSI Marc	Mme MUIA Valérie												
Mme MARINO Catherine	M. LEMESSIER Philippe												
M. BERNARD André	M. DORDONNAT Thierry												
Mme DEHAENE Pascale	M. VERGES William												
15.10.2021.05	<p><b>Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Conférence intercommunal du Logement.</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PROPOSE</b>, compte-tenu de sa délégation, pour représenter la commune au sein de la Conférence Intercommunale du Logement, Madame Valérie MUIA, Adjointe au Maire déléguée à la Famille, au Logement et à la Politique de la ville.</li> </ul>												
15.10.2021.06	<p><b>Rapport récapitulatif délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PREND ACTE</b> de la présentation de ce rapport récapitulatif des actes établis depuis le 17 décembre 2020 au titre des délégations du Conseil municipal au Maire (article L2122-22 du C.G.C.T.).</li> </ul>												

	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>15.10.2021.07</b>	<p><b>Convention avec CDG06 groupement de commande reliure d'actes</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADHERE</b> au groupement de commandes relatif à la réalisation de reliures administratives cousues de registres, à la fourniture de papier permanent, à la restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens,</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes Maritimes coordonnateur du groupement et l'habilitant à passer, à signer, à notifier et gérer les marchés selon les modalités fixées dans cette convention, <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AUTORISE</b> le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul> </li> </ul>
<b>15.10.2021.08</b>	<p><b>Tableau des effectifs</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SUPPRIME</b> trois postes d'Agent de Maîtrise à temps complet (catégorie C), un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet (catégorie C) et un poste d'Edicateur de Jeunes Enfants à temps complet (catégorie A).</li> <li>• <b>CREE</b> trois postes d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet (catégorie C), un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet (catégorie C) et un poste d'Edicateur de Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle à temps complet (catégorie A).</li> </ul>
<b>15.10.2021.09</b>	<p><b>Règlement intérieur de la collectivité</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADOpte</b> le Règlement intérieur de la commune de la Colle-Sur-Loup tel qu'annexé à la présente délibération,</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer le Règlement et à en assurer l'application.</li> </ul>
<b>15.10.2021.10</b>	<p><b>Modification des modalités d'utilisation du CET</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADOpte</b> les modifications des modalités d'utilisation du CET au-delà de 15 jours épargnés sus mentionnées</li> </ul>
<b>15.10.2021.11</b>	<p><b>Annualisation du temps de travail</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADOpte</b> le nouveau régime du temps de travail des agents municipaux tel que présenté,</li> <li>• <b>ABROGE</b> les précédentes délibérations relatives à la durée et à l'organisation du temps de travail des agents municipaux,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PRECISE QUE</b> le nouveau régime est applicable à l'ensemble des agents concernés</li> </ul>
<b>JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE – PETITE ENFANCE</b>	
<b>15.10.2021.12</b>	<p><b>Convention labellisation « refuge LPO dans les écoles »</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> et <b>SIGNE</b> la convention relative à la labellisation « refuge LPO dans les écoles »</li> <li>• <b>REGLE</b> les frais d'inscription inhérents.</li> </ul>
<b>15.10.2021.13</b>	<p><b>Gratuité des repas des accompagnants des élèves en situation de handicap</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PROPOSE</b> la gratuité des repas pour les Aides aux Enfants en Situation de Handicap (AESH).</li> </ul>
<b>15.10.2021.14</b>	<p><b>Modification du règlement de fonctionnement des accueils périscolaires</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> La modification des article 3 et 9 et l'ajout d'un nouvel l'article du règlement de fonctionnement des accueils périscolaires.</li> <li>• <b>VALIDE</b> les modifications du règlement annexé à la présente</li> </ul>
<b>15.10.2021.15</b>	<p><b>Modification du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement</b></p> <p>Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> les modifications des articles 6, 7 et 11 du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement.</li> </ul>
<b>INFORMATION</b>	
	<b>Présentation du rapport d'activité GRDF 2020</b>

La séance du Conseil Municipal est levée à 18h05.

FAIT A LA COLLE-SUR-LOUP, LE 15 OCTOBRE 2021.

La Secrétaire de séance,  
Mme MARINO Catherine